

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORNAC  
du 12 mars 2018.**

**Présents : MM, LAURENT Francis, GUENOLE Nicole, MARSAT Guillaume, DESMORTIER Isabelle, COHORT Denise, DEMARLY Philippe, CHARTIER Nadège, DA SILVA Pascal, BOUQUET Gérard, BINCHET Jean-pierre, LABBE Nadine, SEGUINOT Thomas, VIOLET Nathalie**

**Absents excusés : MME AUDOIN Nadine (pouvoir à DESMORTIER Isabelle), M DUMAS DELAGE Didier (pouvoir à DA SILVA Pascal), MME BECARD Sophie (pouvoir à COHORT Denise), MME RIPPE Josette (pouvoir à VIOLET Nathalie) .**

**Absents : M CHARTIER Christophe, M BISSIRIER Gaetan.**

**1/ Approbation du compte-rendu de la séance du 15 janvier 2018 :**

Vote à l'unanimité.

**2/Présentation de l'Agence Technique Départementale**

1€ par habitant.

**3/Nomination d'un adjoint:**

M DA SILVA Pascal est élu adjoint au maire de Mornac. Vote pour à l'unanimité.

**4/Nomination d'un conseiller municipal délégué :**

M le Maire nomme MME CHARTIER Nadège « conseillère municipale déléguée ».

**5/ Personnel :dispositif d'aide sociale pour le personnel pour l'année 2018.**

Vote pour à l'unanimité.

**6/ Indemnité de conseil allouée au comptable public:**

Indemnité allouée à M THOMAS Damien.

**7/ Finances :**

-Demande de subvention pour la toiture de l'Église/

Le devis des travaux est en cours : environ 36000€.

- Fixation du prix du ticket de cantine pour l'année scolaire 2018-2019 ainsi que pour le personnel et les enseignants. Vote pour à l'unanimité à compter de septembre 2018.

**8/ Urbanisme : Cr de la visite de propriété 2 rue de l'Église :**

Vote pour l'avenant pour 300000€ : vote pour à l'unanimité.

**9/ Divers :**

- Acquisition de parcelles pour la pénétrante : entre 32000 et 35000€ ( achat de parcelles + ONF).Vote pour à l'unanimité

- Vente du terrain pour la construction du cabinet vétérinaire : vote pour à l'unanimité

- RIFFSEP : mise en place à l'issu du CT d'avril 2018.

- DM au budget pour la caisse des écoles : 15000€, vote pour à l'unanimité

- M DA SILVA indique qu'il est possible de pratiquer le handisport dans la salle de sports de manière ponctuelle.

- Coût des prises handicap pour l'escalade : 357€ TTC

- L'équipement de badminton a été livré et il correspond au niveau régional : 2510€
- Dépose et repose du revêtement de sol de la salle de hand du 14 au 28 mai 2018.
- Journée sportive début septembre, le club de hand propose un match de gala.
- Tournoi de badminton du 31/03 au 02/04/2018.